

Formation



9 h de formation

STAGE INTENSIF

ATELIER - PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Immergez-vous dans l'art oratoire lors d'un week-end entre acteurs et avocats au profit de votre activité professionnelle.

Une formation disruptive et sur scène à ne pas manquer

18 et 19 janvier 2025

RDV au théâtre en petit groupe !



Page 2

Accessible aux
PSH.



35 rue Léon
75018 Paris

Droits d'inscription susceptibles d'être pris en charge par le FIFPL sur vos fonds individuels de crédit à la formation - Voir conditions en page 3

Formation continue - Stage intensif

Atelier - Prise de parole en public

Qu'un avocat sache prendre la parole et s'exprimer clairement semble s'imposer à tous comme une évidence : plaidoirie oblige ! Toutefois nombreux restent les jeunes avocats se plaignant de difficultés à cet égard : inhibitions, manque d'assurance, de prestance, difficultés de diction, de posture, voire de gestion de l'espace, que ce soit lors de la prise de parole, ou plus simplement lors de la rencontre avec un client. Autant d'obstacles venant parasiter un propos, et en obstruer l'intelligibilité.

Compte tenu de tous ces éléments, la CNA propose une formation sur les techniques de l'art dramatique qui sera précieuse pour dépasser ces difficultés. Une première rencontre avec des femmes et hommes de théâtre a été organisée à l'occasion de la nuit du droit et à une autre occasion. Elle a permis de confirmer que les techniques de la scène pouvaient faciliter le travail de l'avocat en différentes occurrences : plaidoiries, mais aussi conférences, prises de parole en public ou en réunion, et bien sûr en cabinet, lors de la rencontre avec le client.

Pour la première édition du stage intensif en art oratoire, la CNA accueille Julien Favart, Vincent Violette et Simon Volodine, acteurs, pour présenter, avec Philippe Péricaud, avocat, les différents savoirs et techniques de l'acteur profitables aux avocats. Seront abordés successivement trois axes, distincts dans leur présentation mais étroitement tressés dans la pratique :

- • La posture : que dit le corps ? Que faire de ses mains ? comment donner une assise à son propos ?
- • L'élocution, la diction et la respiration : Comment travailler sa diction ? Qu'est-ce que respirer ? comment ne pas se perdre dans un texte trop long ? Où trouver des appuis ?
- • L'adresse : Comment envisager l'interlocution ? La communication n'est pas seulement affaire de transmission de message et de sens : elle situe chacune des parties concernées, dit quelque chose d'elles et de la place qu'elles tiennent les unes vis-à-vis des autres. Qu'est-ce que s'exprimer en bonne intelligence ?

18 janvier 2025 de 10 h 00 à 17 h 00 & 19 janvier 2025 de 10 h 00 à 13 h 00
9 h de formation

Prérequis : Avoir le CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat)

Objectifs :

- Améliorer la posture et la gestuelle des avocats pour renforcer leur présence et donner du poids à leur discours.
- Perfectionner la diction, la respiration et l'élocution afin de gagner en clarté et en fluidité lors des prises de parole.
- Apprendre à structurer et à maîtriser un texte, même long, en trouvant des appuis pour ne pas perdre le fil de son propos.
- Développer une adresse efficace en travaillant la relation à l'interlocuteur et en adaptant sa communication à différents contextes.
- Intégrer des techniques théâtrales pour surmonter les peurs et gagner en assurance dans toutes les interactions professionnelles.

Méthodes mobilisées : Approche expérientielle

Modalités d'évaluation : Questionnaire de vérification d'acquisition de compétences

Formation continue - Stage intensif

Atelier - Prise de parole en public

A l'occasion de notre nouvelle formation, la Confédération Nationale des Avocats vous invite à rencontrer des acteurs. L'Art dramatique peut-il profiter à la femme ou à l'homme de robe, non seulement dans l'exercice de la plaidoirie, dans l'expression orale, mais aussi dans sa façon de se présenter et d'écouter ses clients ?

Inscrivez-vous pour découvrir toutes les techniques pour améliorer sa prise de parole en public pour convaincre lors de vos plaidoiries et de vos RDV clients.

Intervenants :

Julien FAVART, Comédien et metteur en scène

Vincent VIOLETTE, comédien, metteur en scène, directeur artistique de doublages

Simon VOLODINE, Comédien

Philippe PERICAUD, Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil National des Barreaux

Droits d'inscription :

Pour les Avocats libéraux :

Tarif : 500 € TTC à payer à notre organisme et obtenir la prise en charge par le FIF PL, avant la formation.

Le FIF PL vous rembourse selon le montant indiqué (jusqu'à 300 € TTC remboursable, après la formation.

(prise en charge partielle possible au titre de la formation sur fond individuel par le FIFPL, **il suffit d'être à jour de ses cotisations URSSAF**, et de faire la demande auprès du FIF PL, comme il s'agit d'une formation susceptible d'être prise en charge sur les fonds individuels à la formation.

Dans la limite de votre budget à la formation du FIFPL (rappel : chaque Avocat exerçant en libéral dispose de 600 € par an pour se former uniquement, avec les organismes certifiés Qualiopi).

Le FIF PL fonctionne en année civile, en conséquence de quoi la prise en charge d'une formation se déroulant sur 2025 sera imputée sur le budget 2025 du stagiaire concerné, et ce, même si cette dernière a été payée en décembre 2024.

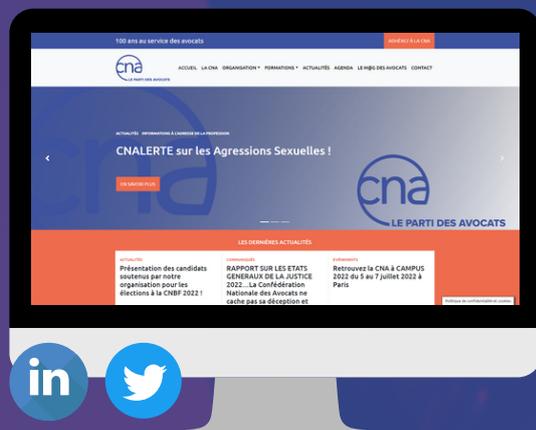
Pour les Avocats salariés ou ou les Avocats libéraux ayant épuisé le budget pour l'année en cours :

Tarif : 500 € TTC à régler par virement ou carte bancaire via un lien de paiement avant la formation.

Inscriptions & Informations:

- cna@cna-avocats.fr
- <https://cna-avocats.fr/formations-cna/>
- **01 56 81 16 19**
- **134 Boulevard Saint-Germain 75006 Paris**

Responsable handicap : Quentin PASBEAU, merci de le contacter pour toutes questions relatives sur le sujet concernant cette formation au 01 56 81 16 19.



Programme créé le 30/10/2024 - modifié le 31/12/2024 Quatrième version
Places Limitées : Inscriptions obligatoire avant le 16/01/2025

Programme de la formation

Matinée du 18 janvier 2025 de 10 h 00 à 13 h 00

- **De 10 h 00 à 11 h 00** : Echauffement collectif, travail sur le corps et sa posture, sensibilisation à la respiration et ses mécanismes.
- **De 11 h 00 à 12 h 00** : Exercices sur le groupe, le chœur, la place de chacun en son sein, et son écoute, socle de la prise de parole.
- **De 12 h 00 à 13 h 00** : Initiation à l'art du récit, du conteur : adresse, regard, conduite du récit.

Pause déjeuner de 13 h 00 à 14 h 00

Après-midi du 18 janvier 2025 de 14 h 00 à 17 h 00

- **De 14 h 00 à 14 h 30** : sensibilisation à la prise de parole dans son immédiateté et sa dimension la plus simple, en prenant pour support des aphorismes dans un travail de groupe, choral.
- **De 14 h 30 à 16 h 00** : Travail sur le corps, son image et son expression : le comportement (recours au support vidéo).
- **De 16 h 00 à 17 h 00** : le locuteur et la cible, travail sur le texte, l'adresse et l'intention au travers de textes courts.

Matinée du 19 janvier 2025 de 10 h 00 à 13 h 00

- **De 10 h 00 à 10h30** : échauffement vocal. (sensibilisation à la respiration et à l'utilisation des résonateurs)
- **De 10h 30 à 12h** : travail sur la diction et la profération. Ce travail se fera à partir du texte en vers de Victor Hugo, Ruy Blas.
- **De 12h à 13h** : Comment considérer l'interlocuteur pour parler avec justesse ?

Fin de la session de formation